

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'air

**Décision n° 2738 du 6 mai 2019 portant promotion
de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'air**

NOR : INTJ1911148S

Le commandant de la gendarmerie de l'air,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;
Vu la décision n° 7719 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828670S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2019 :

Fazzino Fabrice NIGEND : 185981 NLS : 8034630

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2019 :

Saby Jérôme NIGEND : 184654 NLS : 8034287

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2019 :

Muin Laurent NIGEND : 187963 NLS : 5289270

Robidet Dominique NIGEND : 152141 NLS : 8010089

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 mai 2019.

*Le colonel, commandant
la gendarmerie de l'air, en second,*
F. MADELÉNAT